

LIEU : FFHB GENTILLY

**MEMBRES CCA :** MADAME SYLVIE BORROTTI, MESSIEURS DENIS COQUIN, DENIS KELLER, PIERRE BOYER, BERNARD ORTH, LAURENT REVERET, GAËL SERANDOUR, ALAIN DESSERTENNE, GILBERT UNTERNAEHRER, EDOUARD MIKOLAJCZYK.

**EXCUSÉS :** MESSIEURS JEAN FRANÇOIS COLLOBER ; ERIC JULLIG ; ALAIN GROCCQ ; PHILIPPE MICHEL ; EMILE CATAN ET STÉPHANE ERAPA.

**PERSONNES RESSOURCES À LA CCA :** CHRISTIAN LOSTETTER GROUPE JUGES ARBITRES SUPERVISEURS NATIONAUX ; ROBERT DUJARDIN GROUPE JUGES ARBITRES DÉLÉGUÉS TECHNIQUES, VINCENT GUILLEMOT GROUPE JUGES ARBITRES DÉLÉGUÉS NATIONAUX, OLIVIER CHORON ÉQUIPE ARBITRHAND ; THIERRY GLORIEUX (REPRÉSENTANT LE SECTEUR NO) ; CLAUDE THEPOT (REPRÉSENTANT LE SECTEUR SO).

**EXCUSÉ :** MONSIEUR DANIEL COSTANTINI

**INVITÉS :** CHRISTOPHE JANOT LNH ; OLIVIER BUY ; FRANÇOIS MANGIONE REPRÉSENTANT G2 ; AURÉLIE TROUVÉ REPRÉSENTANTE G3 SECTEUR SO ; BRUNO BOUCHERIKHA REPRÉSENTANT G4 SECTEUR NO.

**SOUS LA PRÉSIDENTE DE FRANÇOIS GARCIA**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** JOËLLE MARTEAU

**DESTINATAIRES :**

À L'ATTENTION DES MEMBRES DU BUREAU DIRECTEUR ET DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FFHB.

À L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS DE COMMISSION FFHB.

À L'ATTENTION DE LA LNH - UCPH - AJPH - 7 MASTER – REPRÉSENTANT DES ENTRAÎNEURS

À L'ATTENTION DE LA LFH - UPCD1F – REPRÉSENTANT DES ENTRAÎNEURS – REPRÉSENTANTE DES JOUEUSES.

À L'ATTENTION DE LA DIRECTION ADMINISTRATIVE – DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE – DU SERVICE JURIDIQUE

À L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS DE CRA S/C DES PRÉSIDENTS DE LIGUE RÉGIONALE.

A L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS DE CDA S/C DES PRÉSIDENTS DE COMITÉ DÉPARTEMENTAL.

A L'ATTENTION DES JUGES ARBITRES, DES JUGES DÉLÉGUÉS ET JUGES SUPERVISEURS S/C CCA.

**SOMMAIRE :**

OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR FRANÇOIS GARCIA	PAGE 2
BUDGET CCA 2016	PAGE 2
CERTIFICATION D'UNE TABLE DE MARQUE OFFICIELLE EN MILIEU PROFESSIONNEL ET FÉDÉRAL	PAGE 2
TEXTE SIMPLIFIÉ NOUVELLES RÈGLES APPLICABLES À PARTIR DU 1 <sup>ER</sup> AOÛT 2016	PAGE 2
BILAN MI SAISON	PAGES 3 À 13
INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS DES GROUPES	PAGE 13
POINT EQUIPEMENT HUMMEL	PAGE 14
SUIVI PREPAR, PRÉPARATION PHYSIQUE DES ARBITRES	PAGES 14-15
POINT CNJA	PAGES 15-16
RAPPEL DE LA RÈGLE SUR L'UTILISATION DE LA COLLE	PAGE 16
POINT SUR LE RAPPORT DE DISCIPLINE DÉMATÉRIALISÉ	PAGE 17
POINT SUR LE NOUVEAU BRASSARD POUR LE KINÉ ET LE MÉDECIN EN LFH	PAGE 17
POINT SUR LES COMMOTIONS CÉRÉBRALES LORS D'UN MATCH INTERNATIONAL - BEACH HANDBALL	PAGES 17-18
ÉQUIPEMENT DES JUGES ARBITRES ET JUGES DÉLÉGUÉS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX	PAGE 18
STAGE DE DÉBUT DE SAISON 2016-2017	PAGE 18
GESTION-VALIDATION DES OUTILS PÉDAGOGIQUES	PAGE 19
NOUVEL OUTIL D'ÉVALUATION DES DÉLÉGUÉS TECHNIQUES	PAGE 19
LE PASSEPORT DU JUGE ARBITRE	PAGE 20
FORMATION DE FORMATEURS, FORMATION DES ANIMATEURS D'ÉCOLES D'ARBITRAGE	PAGE 20
AIDE AUX TERRITOIRES : ÉVOLUTION-TRAVAIL SUR LES DOSSIERS EN COURS	PAGES 21-22
POINT SUR LA PROFESSIONNALISATION DE L'ARBITRAGE	PAGE 22
POINT LABEL ÉCOLE D'ARBITRAGE	PAGE 22
POINT LIGUES ULTRAMARINES	PAGES 22-23
DÉSIGNATION DES JUGES ARBITRES EHF – IHF ET JUGES DELEGUES EHF	PAGE 24

## **OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR FRANÇOIS GARCIA**

Le Président de CCA et toute l'équipe expriment leur profond soutien à la famille et aux proches de Jacques Fouquet Métivier décédé il y a peu dans un accident de voiture. Jacques était juge délégué national, président de CDA des Deux Sèvres et membre de la CRA Poitou Charente, il va laisser un grand vide autour de lui.

La CCA adresse ses félicitations à nos binômes internationaux pour leur brillante participation aux dernières compétitions majeures, à savoir :

- Julie et Charlotte Bonaventura ont été désignées sur le championnat du Monde féminin au Danemark du 5 au 20 décembre 2015, durant lequel elles ont arbitré in fine la finale PAYS BAS / NORVÈGE.
- Karim et Raouf Gasmi ont été désignés sur le championnat d'Asie masculin au Bahreïn du 15 au 28 janvier 2016 durant lequel ils ont arbitré in fine la finale QATAR / BARHEIH.
- Laurent Reveret et Stevann Pichon ont été désignés sur le championnat d'Europe masculin en Pologne du 15 au 31 janvier 2016 durant lequel ils ont arbitré in fine la ½ finale ALLEMAGNE / NORVÈGE.

Le PV CCA des 30-31 octobre 2015 est adopté à l'unanimité.

## **BUDGET CCA 2016**

Le budget 2015 a été réalisé à hauteur de 94,44%, des lignes budgétaires en dépassement sont argumentées. Elles concernent 5 secteurs d'activité, un réajustement ligne par ligne est effectué, il est répercuté sur le budget 2016 pour un meilleur suivi. Le budget prévisionnel 2016 est validé par le BD FFHB, il est présenté en légère augmentation par rapport à 2015.

L'environnement économique de plus en plus contraint qui pèse sur les clubs et notre fédération, nous a amenés à installer diverses mesures de maîtrise de nos dépenses. Fort de ce constat, les juges arbitres ont été invités à participer financièrement à certains regroupements. Après analyse de la situation vis à vis des juges arbitres G3 et G4 et eu égard le fait que cette population, sur son second stage de mi-saison, supporte ses frais de déplacement, il est acté de ne pas appliquer pour ces 2 groupes le principe d'une participation financière.

## **VŒUX 2016**

### **CERTIFICATION D'UNE TABLE DE MARQUE OFFICIELLE EN MILIEU PROFESSIONNEL ET FÉDÉRAL**

La CCA proposera un vœu lors de la prochaine AG fédérale de Nancy :

Synthèse de la proposition :

Les clubs évoluant en championnat professionnel et fédéral doivent faire figurer sur la FDME des officiels de table de marque (chronométreurs pour le club recevant et secrétaire pour le club visiteur) possesseurs d'une carte en cours de validité.

Si lors d'une rencontre, un club ne dispose pas d'officiel de table de marque formé et habilité, il a la possibilité d'utiliser les compétences d'un officiel de table habilité d'un autre club. La carte d'officiel de table de marque est nominative, elle est sans obligation d'appartenance à un des clubs présents lors d'une rencontre.

### **TEXTE SIMPLIFIÉ NOUVELLES RÈGLES APPLICABLES À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2016 EDOUARD MIKOLAJCZYK**

Edouard Mikolajczyk présente les nouvelles règles applicables à partir du 1<sup>er</sup> août 2016, une synthèse est proposée ci-dessous. Nous profiterons des stages de début de saison pour argumenter plus en détail ces points de règlement.

#### **LE GARDIEN DE BUT EN TANT QUE JOUEUR DE CHAMP**

La règle 4 :1 paragraphe 3, Règles 4 :4-5-6-7 restent entièrement valable en vue des dispositions pour qu'un gardien de but soit remplacé par un joueur de champ. Toutefois, des précisions ont été apportées.

#### **JOUEUR BLESSÉ**

Il a été observé de plus en plus de situations au cours desquelles un joueur demandait l'assistance médicale à l'intérieur de l'aire de jeu même si cela n'était pas nécessaire, cassant le rythme du jeu, montrant des gestes antisportifs et prolongeant inutilement sa durée, ce qui affectait également la retransmission télévisuelle.

La règle 4 :11 donne des instructions aux juges arbitres et juges délégués dans la gestion de ces situations.

**JEU PASSIF**

Les clarifications apportées à la section D de l'interprétation 4, facilitent la tâche des juges arbitres en rendant les critères de décisions plus objectifs.

Dispositions de la règle de base :

Les règles de 7 :11 et 7 :12 restent valables.

Clarification 4, sections A, B, C et l'annexe E restent inchangées.

**DERNIÈRE MINUTE**

Au lieu de la dernière minute, les dispositions particulières ne seront applicables que pour les 30 dernières secondes.

La règle des 30 dernières secondes sera applicable à la fin du temps de jeu réglementaire d'un match et à la fin de la première et la deuxième période de la prolongation.

Un jet de 7 mètres pourra être ordonné dans certaines conditions.

**CARTON BLEU**

Cette modification apporte plus de clarté dans les cas de disqualification avec rapport. Si les juges arbitres montrent un carton bleu, un rapport écrit accompagnera la disqualification.

Les juges arbitres montreront en premier le carton rouge et plus tard, après une brève discussion, le carton bleu.

**BILAN MI SAISON :**

**JUGES ARBITRES G1**

Prochain rendez-vous avec les arbitres du G1 au stage de fin de saison les 3-4-5 juin 2016 à Pontault Combault.

**BILAN DE PERFORMANCE DU G1 PAR DANIEL COSTANTINI**

Regards sur l'arbitrage d'élite pour cette première partie de la saison 2015/16.

L'arbitrage concernant la LNH ne me semble pas avoir posé de problèmes majeurs.

Nonobstant l'affaire du MONTPELLIER/NANTES le 11/11/15, tout s'est passé, normalement.

Si je peux, à partir de ce constat global, apporter quelques commentaires, je me permettrais de vous dire :

1<sup>er</sup>) Attention au syndrome qui consisterait, pour certains binômes, à vouloir se faire apprécier, coûte que coûte...

2<sup>ème</sup>) A l'inverse, attention au syndrome du « À ton avis qui c'est le plus fort ? » en manifestant quelques « a priori » qui pousseraient quelques binômes à l'affrontement avec les fortes têtes.

3<sup>ème</sup>) Toujours pas réglé le passage en force sifflé à l'encontre d'un arrière percuté par le défenseur 1, alors que l'ailier d'attaque est tout seul ! Une occasion manifeste de but se transforme en faute d'attaquant. Lors de ce genre de situation, il faut veiller à ce que le défenseur ait conquis l'espace en 1<sup>er</sup> et soit à l'arrêt au moment du contact. Dans la plupart des cas, il vaudrait mieux laisser jouer...

4<sup>ème</sup>) Le jeu de défense autour du pivot : Il serait souhaitable que les arbitres incitent, par leur jugement, le ou les défenseurs concernés à agir devant et non derrière. Il faudrait également privilégier ou autoriser les intentions tactiques individuelles, en défense, orientées vers le jeu sur les trajectoires de balle.

5<sup>ème</sup>) Toujours pas réglée, non plus, l'attaque en infériorité numérique. Les arbitres devraient « encourager » les défenses qui essaient, dans ce cas de récupérer le ballon plutôt que de siffler des jets francs accordés à des attaquants qui ne recherchent que la faute et non la situation de tir.

6<sup>ème</sup>) Souvent 2 fautes sont commises, successivement, par 2 défenseurs. La 1<sup>ère</sup> fait siffler, la 2<sup>ème</sup> intervient et me paraît beaucoup plus grave voire dangereuse. La plupart du temps, les arbitres ne sanctionnent que la 1<sup>ère</sup>, alors qu'il faudrait siffler la 1<sup>ère</sup> mais sanctionner la 2<sup>ème</sup> !

7<sup>ème</sup>) Je me pose souvent, la question de savoir si la règle du marcher a été changée sans que j'en sois informé ! Attention, l'appui de trop, le 6<sup>ème</sup>, rend l'acte défensif d'autant plus difficile. Il faudrait retrouver une forme de vigilance à ce niveau.

Conclusion :

Dans l'ensemble, les arbitres du G1 me paraissent de plus en plus « au service du jeu ». On ne constate presque plus d'arbitrage dit « à la maison ». La mission qui consiste à permettre l'émergence du rapport de force est de mieux en mieux remplie. Grâce aux ralentis proposés par la télé, on constate que la protection de l'intégrité du joueur est, désormais, bien maîtrisée.

Tout ceci permet à notre championnat de D1 d'offrir, presque systématiquement, des rencontres équilibrées où l'égalité des chances est respectée. Merci à nos arbitres d'en être les garants.

### **BILAN BERNARD ORTH**

#### **Stage mi-saison prévu du 15 au 17 Janvier 2016 au Paxton :**

Ce stage devait être l'occasion de rencontres et d'échanges avec les représentants de la LNH, Médicale, discipline et entraîneurs professionnels ainsi qu'un préparateur mental, l'annulation de ce stage reporte de fait cette programmation.

Quelques chiffres sur les évaluations:

En date du 12/02/2016 :

310 évaluations effectuées sur les trois championnats du secteur professionnel qui se répartissent comme suit:

124 évaluations par JDT sur LNH ou Coupes  
069 évaluations par JDT sur LFH ou Coupes  
090 évaluations par JDT sur ProD2M  
034 accompagnements par un Superviseur

020 : est le nombre maximum d'évaluations par binôme

013 : est le nombre minimum d'évaluations par binôme (en 2015 il était de 5)

A ce jour, le classement présenté ne peut être que provisoire vu qu'il reste encore de nombreuses évaluations à faire.

Une comparaison entre la saison 2015 et la saison 2016 peut nous éclairer sur l'évolution des performances en association avec le mode de gestion.

A ce jour :

La MG du groupe est de	2016	84,68	2015	82,17
La MG par binôme la plus haute est de	2016	88,00	2015	89,63
La MG par binôme la plus faible est de	2016	80,73	2015	78,54
La MG avec les tests écrits est de :	2016	84,85	2015	83,37

Il est à noter que le positionnement des binômes dans le classement des évaluations n'est pas remis en cause par les résultats des tests écrits. L'écart des notes obtenues lors des tests n'est pas suffisant pour l'influencer cette saison.

3 groupes de binômes se distinguent:

SEPT binômes sont au-dessus de 85, entre 88,00 et 85,00

NEUF binômes sont au-dessus de 81, entre 84,73 et 82,19

UN binôme est en dessous de 81 ; 80,73

Analyse des résultats des suivis entre 2015 et 2016 :

\* 8,7 points d'écarts entre la plus haute et la plus basse moyenne (on était à 11 points d'écart en 2015) c'est un progrès, mais c'est encore trop. C'est essentiellement la moyenne la plus basse qui est en cause. Si on enlève cette dernière moyenne, l'écart n'est plus que de 5,5 points ce qui est un écart raisonnable, entre les binômes les plus expérimentés et ceux qui le sont moins.

\* Il y a une baisse générale des « sur-notes », elles sont toutefois attribuées à des binômes moins expérimentés, ce constat m'interpelle.

\* La note la plus basse est de 74 attribuée sur une rencontre en LFH sur le binôme classé actuellement dernier.

\* La note la plus haute est de 93 attribuée sur des rencontres en LNH sur les binômes classés : 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup>.

\* La moyenne générale du groupe est en hausse de 2,5 points tout en ayant obtenu la baisse de 1,6 point de la moyenne par binôme la plus haute. Ceci pour trois raisons essentielles:

1. La modification de la valeur de la « Maîtrise Satisfaisante » qui est passée de 75 à 81.

2. Une plus grande régularité dans les prestations des arbitres qui stabilisent leur moyenne dans une zone correspondant à ce que l'on souhaite à ce niveau de jeu. Cette analyse est confirmée par l'examen linéaire des notes obtenues par un même binôme.

3. Une meilleure évaluation des binômes par les JDT, qui font preuve d'un peu plus de cohérence dans leurs évaluations, essentiellement due à deux ans d'expérience, tant dans l'analyse de la prestation (plus de repères personnels) que dans la rédaction (stages et suivis des correcteurs).

En conclusion :

On constate une grande stabilité dans la performance de 7 binômes.

Les binômes dans le « ventre mou » sont plus réguliers qu'en 2015, en limitant la fréquence des contre-performances, ce qui est rassurant.

On peut se féliciter de la performance du binôme accédant qui fait preuve de courage et d'assurance. Il est le seul à ne pas encore avoir fait de match en LNH (tous les autres ont été testés sans démériter), mais la saison n'est pas terminée....

**GAËL SÉRANDOUR, RESPONSABLE JUGES ARBITRES G2**  
**SYLVIE BORROTTI, DENIS KELLER, CO-ANIMATEURS JUGES ARBITRES G2**

### **POINT D'ETAPE POUR LE GROUPE 2**

24 paires officient depuis septembre 2015. Après leur retour de congés maternité et leur réussite aux tests physiques début janvier, le binôme féminin a été qualifié. Il reprend sa place dans le Groupe.

Le Groupe 2 a assuré depuis septembre 2015 les rencontres de Championnat N1M et D2F, quelques rencontres de Coupe de France Masculine et Féminine nationale, avec notamment plusieurs tours de Coupe avec des clubs de LFH, PROD2M voire LNH.

Le Groupe est homogène, avec 4 nouveaux binômes issus du Groupe 3. Le Groupe 2 a une moyenne d'âge de 34 ans, le juge arbitre le plus âgé a 54 ans, le plus jeune a 21 ans.

Le niveau de performance est globalement bon, avec du sérieux et de l'engagement pour l'ensemble des binômes. Les nouveaux binômes prennent leurs marques sur ce nouveau niveau de jeu. On note depuis le début de saison un nombre de sanctions plus important qu'à l'accoutumée dans la gestion des bancs. Plusieurs poursuites disciplinaires ont été engagées par la CND sur certains managers.

Le Groupe 2 s'est réuni en stage de mi-saison le WE des 8, 9 et 10 janvier 2016 avec intervention d'un entraîneur de N1M, travail vidéo sur des situations de jeu à 6m, et une intervention principale sur la gestion des situations de conflit et du stress. Le binôme IHF invité sur la Golden League a pu venir témoigner de son parcours international. Une séance avec les préparateurs physiques de la société PREPAR a été également réalisée au cours de ce stage.

Le fait de ne disposer que de 24 binômes opérationnels en première partie de saison a permis de tester 4 binômes G3, proposés par leurs secteurs, pour se confronter au niveau de jeu de N1M et D2F. La question se posera en fin de saison sur la valeur ajoutée de ces binômes proposés par rapport aux binômes existant actuellement dans le G2. Depuis 3 années, avec une forte recomposition du groupe, le G2 est de plus en plus performant et homogène. L'accession du G3 en G2 sera de plus en plus exigeante.

En janvier 2016 pour le stage de mi-saison, les binômes G2 avaient eu en moyenne 4 observations de contrôle ou d'accompagnement.

Mais pour cette saison 2015-2016, un travail a été engagé avec plusieurs binômes pour aller au-delà des observations réalisées en Championnat. Plusieurs binômes du Groupe ont été conviés sur le tournoi des EMG à Nice, quatre binômes sur le tournoi Marrane des centres de formation en janvier 2016, et d'autres binômes seront convoqués d'ici la fin de saison sur des WE de travail (deux WE de travail avec 4 binômes en relation avec la liste Avenir). L'objectif est que ce travail de proximité soit complémentaire des observations réalisées tout au long de la saison.

A ce stade, quatre binômes présentent des performances intéressantes pour concourir à une éventuelle montée en G1.

### **GROUPE AVENIR : LAURENT REVERET**

Bilan au 12 février 2016

Entre 12 et 15 désignations par binôme depuis le début de saison. Une moyenne de trois évaluations par binôme.

Le travail de ces binômes en lien avec la CCA continue de porter ses fruits et la tendance est toujours positive quant aux niveaux de performance.

Il faut maintenant chercher à assurer une certaine régularité ainsi qu'une homogénéité du groupe.

Aider certains binômes en difficulté « passagère ». (CM-RR).

Le binôme Cochard-Hery a repris début janvier et reprend doucement le chemin vers la N1M et D2F.

Certains binômes affichent clairement un profil et un niveau de performance compatibles avec le haut niveau. Un travail très ciblé a commencé en janvier et se poursuivra sur la fin de saison.

### Regroupements

Stage Paris : Un premier rassemblement des 4 binômes G3 a eu lieu sur Paris le WE du 12/13 décembre 2015. Ces binômes avaient une désignation sur un match de N2M avec un formateur de la CCA.

Le retour vidéo et les discussions ont eu lieu le dimanche matin dans les locaux de la fédération. Ce travail intensif en groupe restreint et de même niveau permet de bien cibler les problèmes et d'apporter concrètement des solutions à l'aide des exemples vidéos.

Deux autres regroupements avec les binômes du G2 auront lieu en février à Valence puis en avril sur Lyon.

Tournoi MARRANE des Centres de Formations :

Quatre binômes du groupe avenir issus du G2 ont été convoqués sur le Tournoi MARRANE des centres de formations organisé par l'US Ivry (USI, PSG, USDK, TFHB, USC, USAM).

Cette initiative avait pour but de comparer ces binômes sur un même lieu et niveau de jeu.

L'encadrement (Gaël Serandour, Sylvie Borrotti, Bernard Orth et Olivier Buy) a pu évaluer les prestations et échanger avec les techniciens présents.

Un binôme a confirmé son niveau de performance de ce début de saison, un autre semble marquer des difficultés déjà relevées au cours du mois de décembre. Un travail de soutien sur ce binôme va être mis en place.

#### Désignations ISF Rouen (mars 2016)

Notre fédération devrait être représentée sur cette compétition par 2 binômes (féminin-masculin), nous attendons des précisions de l'EHF.

#### REMARQUES :

Un certain manque de sérieux dans l'envoi des documents demandés (fiches activités, bilan, vidéo...) pose question chez certains binômes et pointe du doigt un problème d'ambition et/ou de motivation ?

L'absence pour raison professionnelle d'un binôme féminin issu du groupe avenir sur le stage SE de mi-saison nous interroge.

Compte tenu de l'investissement de la CCA pour le groupe « avenir », celle-ci se laisse le droit d'exclure à tout moment de ce groupe les binômes qui ne s'investiront pas de manière sérieuse : renvoi des fiches activités tous les 2 mois avec un contenu approprié, fiche bilan mi-saison, vidéos et coaching.

### **BILAN MI SAISON JUGES DÉLÉGUÉS TECHNIQUES ROBERT DUJARDIN/JEAN YVES RENON**

#### **Stage de mi saison 16-17 janvier 2016 Ferrière en Brie (77)**

Encadrement : François Garcia, Jean Yves Renon, Robert Dujardin, Bernard Orth

Invités : Docteur Paulin (médecin fédéral), Christophe Janot (représentant la LNH)

Stagiaires ayant été sollicités : Marie Bourasseau, Jean Philippe Dubedout, Hervé Vigor.

Groupe de 25 juges délégués présents, 3 absents excusés : Alain Dessertenne ; Michel Caillet et Cyril Rolland.

Cette saison, nous envisageons des **montées/descentes** entre le groupe des juges délégués techniques et les juges délégués nationaux. Le nombre n'est pas défini, il le sera en fonction des critères ci-dessous :

- Qualité du travail de délégué avant, pendant, après les matches.
- Délais de restitution des suivis (nous devons respecter la chaîne de performance voulue et respecter les correcteurs : Bernard Orth pour la LNH, Jean François Collober pour la PROD2M, Robert Dujardin pour la LFH).
- Qualité de la production des suivis.

#### **Stage de rentrée :**

Il sera positionné sur un tournoi de niveau national afin de permettre aux JDT de parfaire leur formation d'observation de match.

Le club d'Aix En Provence a proposé de nous accueillir lors de son tournoi, nous arrêterons une décision rapidement.

#### **Rappels sur les suivis :**

Ne pas se limiter à un compte-rendu journalistique mais apporter des points techniques d'amélioration (les juges arbitres ne voient pas la note). Être attentif dans le remplissage de la rubrique 'conclusion'.

#### **Musique :**

Ne pas accepter la diffusion de musique par un animateur ou DJ pendant les rencontres (hors jingle TME ou 7m), cela constitue un facteur influent (notamment pour l'équipe adverse). On peut accepter que des bandes s'expriment musicalement, ce qui est différent d'un animateur qui émet une musique exclusivement lorsque l'équipe adverse a la balle.

**Concept du délégué technique :** Au regard de certaines vidéos et de nos manières d'agir, nous devons être plus persuasifs.

Il n'est pas normal de se déplacer plusieurs fois pour la même raison. Cela peut vouloir dire que notre façon d'intervenir n'est pas appropriée.

#### **Désignations :**

Le but premier est de positionner la bonne personne sur le bon match.

D'autres critères entrent en ligne de compte puisque la LNH pour certaines destinations nous a autorisés à aller jusqu'à 320 km environ par trajet du moment que nous prenons le train. Dans ce cas, une grille est à disposition concernant les frais maximum par poste (hôtel, repas ...).

- A la fin de la saison, on remarquera une moyenne de désignations entre 15 et 20.

- Les juges délégués techniques sont remerciés pour la bonne gestion de leurs indisponibilités, ce qui permet une facilité dans les désignations.

**Défraiements :** A ce jour, rien n'est prévu quant à une augmentation alors que les tâches, les responsabilités, la pression, ne sont plus les mêmes. François rappelle que l'indemnité est différente entre les JDT et JDNationaux, par ailleurs, les juges superviseurs et juges délégués ne sont pas soumis à une participation financière aux stages. François demande à Jean Yves et Robert de lui présenter un document présentant les surcoûts par rapport aux années précédentes.

### **BILAN DE PERFORMANCE DES JDT SUR LES SUIVIS : BERNARD ORTH**

Lors du stage des JDT le 9 Janvier 2016, nous avons pu faire le point des performances des JDT sur l'évolution du travail produit sur les suivis durant la première partie de la saison.

- La disparité des contenus entre JDT s'amenuise, mais reste réelle.
- Les progrès de certains sont évidents et très encourageants.
- Mais la pauvreté des contenus de certains va sans doute nous contraindre à les replacer dans le groupe des Juges Délégués Fédéraux s'ils n'évoluent pas d'ici la fin de la saison en cours.
- Le manque évident de repères et de critères d'évaluation reste une de nos préoccupations majeures (certains n'ont jamais fait cet exercice). Les stages répétés en situation devront y pallier.
- Les « mauvaises notes » sont mieux justifiées dans les commentaires.
- Les « bonnes notes » manquent encore un peu d'arguments, mais certains ont fait d'énormes progrès....
- Un JDT évalué de façon trop importante, il est en marge de la moyenne générale
- On peut noter que pour certains JDT, les mêmes appréciations donnent une évaluation moins généreuse quand ce sont des nouveaux juges arbitres, pourquoi ?
- Il reste encore un problème majeur : pour beaucoup d'entre eux la conclusion n'est toujours pas le reflet exact de l'évaluation chiffrée. Si la feuille de suivi évolue vers une simplification, il faudra que cet exercice soit parfaitement acquis.

### **Intervention médicale - La commotion cérébrale :**

**(Docteur Philippe Paulin, médecin urgentiste, médecin fédéral et médecin d'une équipe de France jeune féminine)**

- Dans ce domaine, la réflexion de fond doit se faire sur l'évolution du sport et pas uniquement dans le handball
- Définition : La commotion est un 'traumatisme cranio-cérébral léger', il s'agit d'un dysfonctionnement soudain, avec des signes transitoires.
- Une énergie produite sur le crâne fait subir au cerveau une détérioration de son fonctionnement (activité électrique, contrôle cardio-vasculaire, contrôle biologique).
- A travers le temps, la commotion augmente le risque de nouvelles blessures. L'effet cumulé (si sous 48h) est potentiellement grave (voire vital).
- Des informations de premiers secours sont données permettant d'identifier une commotion cérébrale.
- Dans les règlements au niveau professionnel, un médecin doit toujours être présent (de l'équipe ou de la rencontre). Lui seul décidera si le joueur/joueuse peut reprendre le match. Si l'officiel ou le joueur/joueuse décide d'aller contre l'avis du médecin, le juge délégué devra informer immédiatement les juges arbitres. Le match ne pourra continuer que si le joueur/joueuse quitte le banc des remplaçants et l'aire de jeu, dans tous les cas, un rapport sur la FDME est consigné..

### **Intervention Christophe Janot, représentant la LNH :**

- Le constat établi par la LNH sur le travail des juges délégués techniques est 'plutôt satisfaisant'. La LNH a développé en parallèle le poste de référent LNH.
- Dans les contacts en amont de la rencontre avec le club, il est souhaitable qu'ils soient à l'initiative du juge délégué technique vers les clubs (à voir pour la saison prochaine).
- Zone géographique de déplacement des juges délégués techniques : globalement le turn-over observé est apprécié des clubs (à voir lors de l'intégration de la PROD2M).
- Etre plus vigilant quant à la palette chromatique lors d'un match télévisé par exemple (maillots d'une équipe blancs avec maillots gris pour les arbitres).
- Etre plus vigilant sur la partie administrative de la FDME (homonymie, entraîneurs/officiels A, joueurs présents ...).
- Veiller à utiliser la prérogative disciplinaire du juge délégué technique pour gagner en crédibilité.
- Si conditions difficiles en fin de match ou de mi-temps, privilégier de raccompagner les juges arbitres jusqu'à leur vestiaire, les formalités administratives attendront.
- La LNH se pose la question qualitative du juge délégué à la mission cumulée d'observation. François rappelle qu'initialement le projet CCA reposait sur 2 individus et il est commun de rappeler que la fonction essentielle reste celle de juge délégué.

- En ce qui concerne l'animateur/speaker, le comité directeur de la LNG prévoit de légiférer sur le sujet, cela constitue une dégradation d'image principalement lors d'un match télévisé.

**Tests écrits :**

20 questions portant sur les règles du jeu.

Note la plus élevée 19/20

Note la plus basse 11/20

Moyenne du groupe 15,66

Ne nous voilons pas la face sur la moyenne, les conditions étaient requises pour un travail de groupe qui a grandement contribué à généraliser et élever la moyenne. Il faudra dorénavant penser à l'organisation de la salle si on souhaite conserver une vision juste du niveau de chacun et si les tests ont leur intérêt.

On peut remarquer aussi que les premiers sont toujours les mêmes ... ainsi que ceux en fin de liste.

**Les suivis par Bernard Orth :**

Il faut garder en tête que les suivis ont deux axes :

- Aide aux juges arbitres DURANT la rencontre
- Aide à la CCA pour l'évaluation des juges arbitres

Les suivis doivent être établis en cohérence avec les consignes CCA :

- L'anticipation, la complémentarité, la gestuelle, l'interprétation du coup de sifflet ou de la répartition des tâches, n'ont fait l'objet que de peu de restitutions.
- Il faut organiser sa méthode d'observation durant la rencontre. La conclusion devra permettre au responsable du groupe d'arbitres de se faire rapidement une idée du binôme. Cette conclusion restera prépondérante dans la nouvelle proposition de matrice.
- Attention aux moyennes élevées. La note moyenne étant 81. Un binôme nouvellement promu ne doit pas être sous-noté tout comme un binôme 'établi' ne doit pas être sur-noté.

**Présentation de vidéos sur la gestion de situations concernant les délégués techniques (commentaires François Gracia)**

- Analyse de situations et conseils appropriés.

**Méthodologie de la prise de note**

- Deux juges délégués techniques (Jean Philippe Dubedout et Hervé Vigor) ont présenté leur méthode de prise de note durant un match.
- Deux techniques 'intéressantes' et différentes, l'une qui s'appuie sur des écrits avec sigle dans des items pré définis, une autre plus générale, qui s'inscrit autant dans une démarche visuelle (le ressenti) qu'écrite et qui continue lors du trajet retour en dictant ses impressions sur son téléphone.

**Le juridique par Marie Bourasseau**

- Présentation par Marie qui est aussi Présidente de la CRL FFHB, des arcanes de l'aspect disciplinaire et de l'importance de la qualité des rapports.

**La FDME et la FDTE par Jean Yves Renon**

En écho aux points soulevés par Bernard Orth.

- Suivis non accessibles → informer au bout de 2 jours si maquette non présente.

En écho aux points soulevés par Marie B.

- Insistance sur la qualité des rapports (et délais) que ce soit pour la commission de discipline ou la CRL.

**Les rapports disciplinaires par François Garcia**

- Désormais ils se renseignent directement sur l'hand. L'envoi se fait à l'instar des suivis à un « formateur » (François pour les juges délégués techniques).
- Soyons précis et circonstanciés et ne pas faire de copier/coller du rapport des juges arbitres (aucun intérêt).

Arrêt de Cyril ROLLAND à la mi saison pour des raisons professionnelles et de disponibilités.

**BILAN MI SAISON JUGES DÉLÉGUÉS FÉDÉRAUX : VINCENT GUILLEMOT/MICHEL CAILLET**

Le groupe des délégués fédéraux est composé de 37 personnes. Plusieurs objectifs sont en place pour la saison relatifs à la consolidation des acquis : sur la gestion de la FDM et la relation chronométrateur secrétaire et la gestion des bancs ou de nombreux efforts ont été faits.



On constate une mise en place satisfaisante des rapports dématérialisés et de réels efforts du contenu et de la rédaction.  
10 % des rencontres de N1M et D2F sont couvertes par des délégués techniques principalement par manque de ressources locales.

**Perspectives :**

Parallèlement les actions de renouvellement tendant vers 25 % de renouvellement du groupe se poursuivent sur les bases nécessaires à l'évolution de la fonction de délégué fédéral et technique.

Profil : ancien arbitre ou technicien, capacité à évaluer la performance des arbitres, à l'aise avec l'informatique, disponibilité et critères de lieu de résidence renforcés pour certaines régions.

8 nouveaux délégués en activité formés depuis 18 mois : un point individualisé avec chacun pour évaluer leur progression et points à améliorer (en cours de mise en place) en liaison avec leur tuteur d'origine

3 délégués intégrés en formation : 2 ont réussi avec succès et vont officier en 2e partie de saison, un échec : abandon du candidat pendant le parcours.

Etablissement d'une liste de candidats potentiels à proposer pour le groupe des délégués Techniques en fin de saison.

Campagne de recrutement en cours en collaboration avec les secteurs pour présenter 4 à 6 dossiers à la CCA de Corse.

Fixer un cadre financier pour permettre aux délégués qui effectuent de grands trajets de pouvoir dormir à l'hôtel + dîner pris en charge afin de limiter les risques de fatigue sur la route du retour.

**BILAN MI SAISON JUGES SUPERVISEURS NATIONAUX : CHRISTIAN LOSTETTER**

Etat global des désignations à la date du 31 Janvier 2016.

**Nbe. total de suivis: 282 (dont 280 suivis de contrôle et 2 suivis d'accompagnement).**

		Nord- Est	Nord- Ouest	Sud- Est	Sud- Ouest
Nbe. de binômes	<b>120</b>	24	32	32	32
Nbe. de Juges-Superviseurs	<b>43</b>	11	12	11	9
Indisponibilités Juges-Superviseurs	<b>176</b>	40	53	46	37

Niveau	Nbe. de binômes	Accompagnement	Contrôle	TOTAL
<b>Groupe 3</b>	57	1	147	148
<b>Groupe 4</b>	63	1	133	134
<b>TOTAL</b>	<b>120</b>	<b>2</b>	<b>280</b>	<b>282</b>

**Détail des suivis (par secteur)**

Secteur **NORD-EST: 68 suivis** (dont 66 suivis de contrôle + 2 suivis d'accompagnement)

Secteur **NORD-OUEST: 74 suivis** (de contrôle)

Secteur **SUD-EST: 75 suivis** (de contrôle)

Secteur **SUD-OUEST: 65 suivis** (de contrôle)

**Détail des suivis (par groupe et par secteur)**

Secteur **NORD-EST: 66 suivis** (dont 35 suivis G3 + 1 suivis d'accompagnement et 31 suivis G4 + 1 suivi d'accompagnement)

Secteur **NORD-OUEST: 74 suivis** (dont 39 suivis G3 et 35 suivis G4)

Secteur **SUD-EST: 75 suivis** (dont 38 suivis G3 et 37 suivis G4)

Secteur **SUD-OUEST: 65 suivis** (dont 35 suivis G3 et 30 suivis G4)

**Soit un total de 147 suivis G3 et 133 suivis G4** et 2 suivis d'accompagnement.

**Commentaires :**

Ce bilan se veut le plus exhaustif possible, en fonction des éléments connus à ce jour et sauf erreur ou omission de ma part.  
Les objectifs fixés par la CCA (3 suivis/binôme) devraient être atteints sans problème.

**Quels sont les problèmes rencontrés?**

- Manque de disponibilité de certains binômes.

- Manque de lisibilité des disponibilités de certains Juges-Superviseurs.
- Difficultés de concilier les différentes missions des Juges-Superviseurs (Coaching, encadrement des stages, etc...).

**RÉSULTATS DES TESTS ÉCRITS DES STAGES DE JANVIER 2016 EDOUARD MIKOLAJCZYK**
Juges arbitres G3 et G4

	QCM G3	NE	SE	NO	SO		QCM G4	NE	SE	NO	SO
	Moyenne	16,1	18,0	16,7	14,2		Moyenne	15,9	15,2	15,2	15,0
	Mini	13	13	13,5	8		Mini	12	13,5	11	10
	Maxi	20	20	20	18		Maxi	19	18,5	18,5	19
	Nbre de notes égales et < 12	0	0	0	5		Nbre de notes égales et < 12	1	0	4	2

	RC G3	NE	SE	NO	SO		RC G4	NE	SE	NO	SO
	Moyenne	15,3	19,5	13,5	15,7		Moyenne	15,6	14,4	11,0	14,1
	Mini	12	18,5	8	12		Mini	13	6	4	7
	Maxi	19	20	18	19		Maxi	20	19	17	19
	Nbre de notes égales et < 9	1	0	1	0		Nbre de notes égales et < 9	0	2	10	2

Juges délégués techniques

	Moyenne	15,7
	Mini	11
	Maxi	19
	Nbre de notes égales et < 14	5

**BILAN DE MI DE SAISON DES JUGES ARBITRES G3-G4**
**WE 23-24 janvier 2016 Stage Juges Arbitres G3-G4**

**SE** : à St Tulle (05) encadrement secteur Pierre Boyer

**SO** : à Artigues près Bordeaux encadrement secteur Alain Grocq

**NO** : à Angers (49) encadrement secteur Philippe Michel

**NE** : à Nancy (54) encadrement secteur Denis Keller

**SECTEUR SUD OUEST ANIMATEUR ALAIN GROCQ**
**ORDRE DU JOUR - ORGANISATION :**

Ouverture et rappels administratifs.

Relations et rapports coach arbitre (Xavier Chaumel coach de Floirac-Cenon).

Le jeu à 6m – PF - SP/SPA et fautes à 6m (Loïc Camberou coach de Bordeaux Bastide).

La gestion du banc (David Monlorr juge arbitre G1).

Analyse vidéo sur la mise en œuvre des capacités personnelles : 5 vidéos préparées par Sylvie Borrotti).

Entretiens individuels de tous les binômes avec remise de fiche bilan.

QCM / RC.

Préparation physique (Romain Rougier préparateur physique).

Questions diverses et bilan du stage.

**LES SATISFACTIONS DU STAGE :**

La qualité des intervenants.

Le travail vidéo sur le jeu à 6m – PF – SPP/SPA – fautes sur 6m.

Le travail vidéo sur les compétences. Merci Sylvie pour le gros travail de vidéo.

Excellence de la partie préparation physique.

Les entretiens individuels commencés dès le samedi matin pour les locaux.

Un bon bilan du stage.  
Les installations et la qualité des repas.  
La grande implication du G3.

**PROBLÈMES RENCONTRÉS :**

Un manque de motivation de la part du groupe 4.  
Quelques absences mais toutes connues avant le stage.  
Un stage trop intense, trop court du Samedi midi au dimanche midi.

**DÉCISIONS :**

Revoir comment motiver le G4 . Sujet qui sera débattu lors de la réunion de promotion du secteur.  
Plus d'inter actions sur le 1<sup>er</sup> débat.  
Ré établir la durée du stage jusqu'au dimanche 15h30 / 16h00.

**SECTEUR NORD EST ANIMATEUR DENIS KELLER**

Les 23 et 24 janvier derniers, le secteur avait convoqué les 12 binômes du groupe 3 et les 12 binômes du groupe 4 pour son traditionnel stage de mi saison. 46 arbitres sur les 48 possibles étaient présents (2 absents : 1 malade **ADAM Benjamin** certificat médical à la clé et 1 autre **GROSS Lucas** qui met en sommeil l'arbitrage pour raisons professionnelles ayant pris à son compte un restaurant).

**Logistique :**

Les installations sportives sont de qualité et les salles de réunions sont fonctionnelles et bien équipées. L'établissement permet aussi un hébergement et une restauration sur place. Le CREPS convient convenablement à l'organisation de ce type de stage même si on a pu constater une baisse de qualité au niveau de la restauration.

**Contenu du stage :** Ce stage de mi saison, malgré ses incontournables (tests écrits), nous offre un temps suffisamment conséquent pour approfondir les choses et mieux se connaître.

En salle de cours, l'intervention de **Thierry CARMAUX** avait pour thème **le cadrage**. A partir de courtes séquences vidéo, il a pu faire travailler les binômes et préciser au mieux cette notion. Avec beaucoup de pédagogie, il a su faire comprendre combien le cadrage était primordial dans la conduite d'un match.

Nous avons aussi le plaisir d'accueillir **Jean-François BOURGEOIS** (Juge Arbitre G1) à qui nous avons demandé d'intervenir sur **la préparation et l'environnement d'une rencontre**. Pendant plus d'une heure et pour chacun des groupes, Jean-François a passé en revue et détaillé les choses à ne pas négliger lorsqu'on aborde une rencontre. A partir d'exemples concrets, il a pu distiller de précieux conseils. Au vu des échanges et des nombreuses questions posées, l'intervention de Jean-François semble avoir été très appréciée.

Enfin, nous avons sollicité pour chacun des groupes, un entraîneur d'une équipe que nos juges arbitres sont amenés à rencontrer au cours de la saison. Pour le G3, dans un climat apaisé, **Yacine MESSAOUDI**, entraîneur de Metz handball N1F, a pu échanger sereinement avec les juges arbitres du groupe. Lui aussi, à partir de brèves séquences vidéo, où certains ont pu se reconnaître, a pu donner son avis de technicien et mieux comprendre la problématique de l'arbitrage. Le lendemain, pour le G4, c'est **Vincent VOLTAT** entraîneur de N3M du Grand Nancy qui s'y est prêté avec le même engouement. Là aussi les échanges ont été nombreux et fructueux.

Enfin, pour l'encadrement, ce stage permet aussi de faire un point précis avec les binômes sur le parcours effectué à mi saison à l'occasion des entretiens toujours très demandés.

**Tests écrits :** C'est **Edouard MIKO** qui dirigeait la séance des tests écrits. Pour l'occasion, il avait préparé un questionnaire à partir du questionnaire IHF. Les résultats obtenus par les 2 groupes sont satisfaisants (QCM + RC). Pour le **G3**, la note la plus basse au **QCM est de 13/20** et de **12/20 à la RC**. Pour le **G4**, la note la plus basse au **QCM est de 12/20** et de **13/20 à la RC**. Ces résultats encourageants nous confortent dans la mise en place de QCM mensuels.

**Intervention technique :**

Cette saison, après l'échauffement de rigueur dirigé par **Alexandre BAILLY** (CTS), les interventions techniques ont été travaillées au gymnase pendant près de 3 heures pour chacun des groupes sous la conduite de **Bertrand FRANCOIS** (Technicien) pour la mise en oeuvre des exercices pratiques sur le jeu du pivot, **Didier CARMAUX** pour la partie arbitrage sur le jeu à 6M, tous deux assistés de **Patrick KRAMER** pour manipuler l'application « darfisch ».

**Thème :** Relation pivot (Att) – défenseur

**2 styles de défense :**

Marquage du pivot « par devant ». Priorité : Intervenir sur la circulation du ballon (système plutôt « zone »)

Marquage du pivot « par derrière ». Priorité : S'opposer à son déplacement vers le but (système plutôt « homme à homme »)

**Idée :** Faire l'inventaire des différentes solutions techniques et tactiques pour l'attaquant et le défenseur, licites et illicites.

**Situations :**

1 contre 1 (Pivot-défenseur)

2 contre 2 (ARR-PIV contre n°2 n°3)

**Animation :** Les stagiaires éprouvent les situations en tant que joueur et arbitre afin de percevoir les problèmes posés au joueur. Alternance de situations jouées / et de / débriefing de certaines situations caractéristiques « capturées » grâce à DARTFISH (module « dans l'action »).

**Bilan :**

pour les G4 : Un travail + approfondi permis par un temps + important. (+intervention sur l'échauffement par Alex BAILLY)

Pour les G3 : Pas de travail sur le 2 contre 2 en raison des conditions de travail (salle plus froide), et compensé par un travail + approfondi sur la vidéo et les séquences proposées par Didier C.

Des retours intéressants de la part des stagiaires sur leurs difficultés en match liées à :

La prise d'information (placement- vigilance-focus). Interprétation. Evaluation. (dont règle 8.3 : critères de décision)

La question du réel impact de cette séquence de travail sur le réinvestissement en match reste posée.

**Entretien pour tous les binômes :** Les 24 binômes présents ont tous pu bénéficier d'un entretien pour faire le point avec eux sur le début de saison, les éventuelles difficultés rencontrées, les objectifs fixés. A chacun des binômes, nous avons pu remettre une analyse des suivis effectués depuis le début de saison que nous avons pu détailler ensemble.

De notre côté, ces entretiens nous permettent aussi de recadrer certains comme par exemple au niveau des indisponibilités, d'encourager d'autres à persévérer, de fixer de nouveaux objectifs.

**LES SATISFACTIONS DU STAGE :**

Pour le renouvellement de nos stages, nous avons misé sur des intervenants extérieurs. La qualité des échanges au cours de ces interventions démontre l'apport d'une réelle plus-value. Nous constatons que nos juges arbitres sont friands de ce genre d'échange avec des personnes expérimentées (entraîneurs, juges arbitres de haut niveau, etc...)

**LES PROBLÈMES RENCONTRÉS :**

Dans la nuit du 23 au 24 janvier, dans l'enceinte du CREPS et sur réquisition du dirigeant de l'établissement, le comportement inacceptable à déplorer (absorption d'alcool, fumer dans les chambres et chahut dans les couloirs) de 2 jeunes binômes G4 pour lesquels le secteur a dû prendre des mesures à leur encontre (retrait immédiat des désignations CF programmées jusqu'à la CCA de février où une décision définitive sera prise).

**REMARQUES – COMMENTAIRES - AUTRES :**

Comme la fois précédente, une fiche de bilan de stage a été adressée à l'ensemble des participants, mais le ressenti de ce stage après l'analyse des différents retours est plutôt positif. Majoritairement, les juges arbitres, qui ont participé activement, ont manifesté de l'intérêt pour le programme proposé.

Néanmoins, nous constatons une baisse de qualité au niveau de la prestation délivrée par le CREPS qui nous oblige à nous interroger sur le choix d'un éventuel changement à opérer au niveau du site d'accueil pour l'organisation de ce type de stage.

**SECTEUR SUD EST ANIMATEUR PIERRE BOYER**

**LES SATISFACTIONS DU STAGE :**

Hébergement et restauration toujours aussi satisfaisants. L'unité de lieu avec la piste à côté est appréciable. Les salles de réunion sont vastes et adaptées à nos besoins, chaque groupe avait sa salle.

Adhésion des stagiaires aux contenus novateurs du stage :

**Intervention de Hervé SAGOT** sur la communication et la prise de conscience – les émotions dans la prise de décision.

« La fonction d'arbitre a été éclairée par le filtre du comportement humain. L'intention était de sensibiliser les juges arbitres dans le domaine de la communication interpersonnelle avec pour objectif de créer des conditions favorables d'écoute, de prise d'information et de posture facilitant la communication entre les acteurs d'un match. Il a été souligné l'importance de la prise de conscience de sa propre posture et les messages transmis aux autres.

Une deuxième partie était consacrée aux rôles des émotions dans la prise de décision. Cette approche a été contextualisée dans la fonction de juge arbitre évoluant dans des contextes à forte intensité émotionnelle.

Ces notions ont été mises en relation avec la préparation des juges arbitres notamment l'impact de la condition physique des connaissances réglementaires sur la qualité de jugement portée pendant la rencontre.

**Intervention de Boris THIÉBAULT**

Préparation physique (circuit training) ; Récupération active ; Travail de réactivité et motricité ; Étirement.

**Intervention de Jacky BRUN** (Cadrage et actions en fin de contre attaque).

Les tests écrits des G3 et G4 sont satisfaisants.

### LES PROBLÈMES RENCONTRÉS :

Il nous manque des suivis par binôme pour pouvoir réaliser de véritables bilans éclairants pour ce stage de mi saison.

### DÉCISIONS :

Suite aux entretiens, 3 juges arbitres arrêtent en fin de saison dont 1 fin février.

#### **R1**

Sur 10 binômes, 3 sont remis à disposition de leur CTA (tests physiques et écrits insuffisants).

Les 7 restant sont positionnés le 5-6 mars sur de la N3 M, avec un juge superviseur.

Le dernier stage R1 à Lyon est repoussé à la première quinzaine d'Avril.

Les notes concernant la recherche dans le code sont globalement insuffisantes.

Manque de préparation physique.

### **SECTEUR NORD OUEST ANIMATEUR PHILIPPE MICHEL**

### LES SATISFACTIONS DU STAGE :

Centre d'hébergement idéal par son accessibilité (autoroutes, TGV) et pour la qualité de l'infrastructure. Malgré tout, certains binômes en sont encore éloignés.

Remerciements au club d'Angers et à ses entraîneurs ; également à la Ligue des Pays de Loire qui nous ont permis d'obtenir les locaux et qui nous ont également soutenus pour la logistique.

Remerciements aux membres du secteur qui se sont investis dans chaque thématique.

Le bon enchaînement des interventions dans les deux salles a donné un rythme percutant au stage.

Satisfaction pour l'équipe d'encadrement d'avoir mené avec succès les objectifs et les thèmes des deux stages.

L'organisation en deux groupes G3 et G4 a créé la proximité idéale entre stagiaires et intervenants pour instaurer des échanges aisés et productifs.

Les deux salles équipées de vidéo projecteurs, de grands écrans et d'une table pour deux stagiaires, ont contribué à la qualité des interventions.

La contribution et le travail en salle de **Laurent SORIN** (entraîneur d'Angers ProD2) sur le duel et particulièrement à 6m qui a été illustré par le support vidéo proposé par la CCA, et la mise en situation des juges arbitres sur le terrain sur le même thème par l'entraîneur adjoint ont permis des échanges riches et argumentés entre l'encadrement et les juges arbitres. D'autre part ce type d'enchaînement d'interventions a permis aux juges arbitres de vivre des situations de jeu, de ressentir les paramètres du jeu pour une meilleure acquisition durable.

Le samedi soir, **Hervé TERNEL** est intervenu théoriquement sur la préparation du juge arbitre et l'échauffement spécifique d'avant match à partir d'un support vidéo. Il a demandé au cours de son intervention, que chacun prépare par écrit un échauffement qui précéderait l'intervention technique au gymnase.

Ce type de support est toujours à conserver pour les stages à venir ; il renforce la culture handballistique de chacun.

### POINTS À AMÉLIORER :

Les résultats aux tests écrits sont satisfaisants dans l'ensemble. Par contre, nous pouvons constater une baisse des résultats par rapport à septembre. Le fait de sortir du champ des 80 questions présélectionnées montrent les difficultés des juges arbitres à élargir le champ des connaissances. Si un apprentissage initial était notable en début de saison, il est beaucoup moins d'actualité en cours de période de championnat. C'est bien dommageable pour les performances de chacun. Cela pourrait être dommageable pour les binômes, pour la CCA car les risques de faute technique existent ; depuis décembre, l'animateur de secteur Nord Ouest a constaté au cours d'évaluation des fautes techniques sur l'exécution des jets francs et après disqualification avec rapport. Les binômes ont eu des interprétations erronées dans ces cas précis.

### **INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS FRANÇOIS MANGIONE (G2), AURÉLIE TROUVÉ (G3) ET BRUNO BOUCHERIKHA (G4)**

En préambule, **François Mangione**, représentant du G2 exprime les difficultés à recueillir les doléances, attentes, avis de ses collègues pour ce qui est de la gestion du groupe 2 en termes de désignations, formations, suivis.

En effet, après plusieurs relances de sa part, il s'avère qu'aucun arbitre ne s'est exprimé sur le sujet et il le regrette.

Néanmoins, après avoir envoyé un questionnaire aux juges arbitres ayant participé au stage de mi-saison, il a exposé les grandes lignes du bilan qu'ont dressé ses collègues (22 arbitres sur 55 arbitres ont renvoyé le questionnaire), en termes de logistique, formation, entretiens individuels.

Les 2 représentants des groupes G3 et G4 invités, **Auréli Trouvé et Bruno Boucherikha**, ont exprimé la même difficulté. Trop peu d'arbitres ont fait des retours.

Les quelques échanges portaient sur les désignations, les déplacements, les suivis, les stages et contenus, les dotations.

La CCA a fourni au fur et à mesure des réponses, les 3 représentants sont en charge de faire un retour exhaustif vers leur collègues des échanges et réponses apportées. Nous remercions Aurélie, Bruno et François pour leur participation à nos débats, ils ont à ce jour grandement renseigné leur mission malgré les difficultés rencontrées, c'est assurément une riche expérience pour eux.

### **HUMMEL SAISON 2016-2017**

Présentation du nouveau maillot arbitres



### **SUIVI PREPAR, PRÉPARATION PHYSIQUE DES ARBITRES : SYLVIE BORROTTI**

Au moment de renouveler la convention de prestation de service entre la FFHB et la Société PREPAR dans le but d'entretenir voire optimiser la condition physique des juges arbitres nationaux, il est apparu nécessaire de se réinterroger sur la pertinence du suivi des juges arbitres, en particulier élite, tel qu'il est défini actuellement.

Au cours de nombreux échanges entre la société PREPAR représentée par O. Maurelli, F. Garcia et moi-même, et considérant que les juges arbitres élites devaient nécessairement être en bonne condition physique au regard des enjeux et des exigences que demande le haut niveau, il a été établi le constat suivant :

- La nécessité de se reposer sur un même référent pour toutes les interventions impliquant la société PREPAR.
- Des moyens humains indispensables à la bonne tenue des ateliers thérapie (état des lieux sur le plan physiologique et biomécanique de chaque juge arbitre à chaque stage de début de saison).
- Peu de moyens de contrôler si la condition physique est entretenue tout le long de la saison, le test organisé à chaque début de saison ne suffit pas à la garantir.
- Si le test vameval peut convenir aux populations que sont les juges arbitres du G3/G4, il est peu adapté au type d'effort qu'exige le haut niveau (rapidité, accélérations, changements de directions soudains, anticipation...).
- Les tests de début de saison ainsi que celui de rattrapage sont trop souvent soumis aux conditions climatiques.
- L'IHF et l'EHF adoptent le « shuttle run » (test Luc Léger) pour déterminer chaque saison la qualification d'un juge arbitre aux compétitions internationales (Coupes d'Europe, Championnats du monde et d'Europe, ...). Ce qui implique de devoir mettre en place 2 types de test pour répondre à la fois aux exigences fédérales et internationales.

A l'issue de la réflexion, il a été décidé par conséquent,

#### Pour les G1/G2 :

- ⇒ De désigner Nicolas Jeanjean, préparateur physique de la Société PREPAR, comme étant le référent et l'interlocuteur privilégié pour engager les actions actées dans la convention, étant entendu qu'Olivier Maurelli reste le coordinateur du projet.
- ⇒ De prévoir un nombre suffisant d'intervenants lors des stages de début de saison des juges arbitres G1/G2 afin de réduire le temps d'attente et la durée des ateliers thérapie
- ⇒ De retenir le test « LUC LÉGER » dit « navette » comme étant dorénavant le critère retenu pour déterminer la qualification, la légitimité à évoluer au niveau dans lequel ils se trouvent mais aussi évaluer et contrôler tout le long de la saison, l'état de forme des juges arbitres.

Ces tests seront organisés en gymnase, à chaque stage : 3 pour le G1 (août, janvier, juin), 2 pour le G2 (août et janvier).

Un barème sera établi, et le minimum requis sera calculé en fonction de l'âge de l'arbitre, du sexe et du niveau dans lequel il évolue.

Cette mesure sera applicable dès le stage de juin 2016 des arbitres du G1, les juges arbitres auront l'obligation de satisfaire à leur test physique pour prétendre arbitrer.

Par ailleurs, afin de garantir un meilleur suivi et de proposer un programme d'entraînement plus adapté à l'état de santé du moment et des exigences liées à l'évolution du jeu, il a été demandé à la Société PREPAR de réfléchir à la mise en place d'un parcours physique du juge arbitre, sorte de « dossier individuel » que le juge arbitre renseignera, complètera régulièrement en fonction de son état de santé du moment et des résultats obtenus lors de ses séances d'entraînement.

Pour les G3/G4, il a été décidé de maintenir :

-Le test VAMEVAL aux stages de début de saison,

-L'envoi d'un programme physique à chacun, courant octobre afin de maintenir un niveau d'aptitude physique en relation avec le niveau de jeu arbitré et un autre en juin afin de se préparer durant l'été, aux tests physiques de début de saison.

Par ailleurs, les secteurs intégreront dorénavant une séance de travail physique à leur programmation de stage de mi-saison.

Concernant les tests de début de saison préconisés aux juges arbitres régionaux et départementaux, il a semblé nécessaire et opportun de réaffirmer le principe suivant :

Pour les régionaux :

- Profiter des regroupements de début de saison pour dispenser une séance de travail physique **aux juges** arbitres, celle-ci se concentrant sur le développement des qualités physiques (sous formes d'ateliers) plutôt que sur l'évaluation d'une seule. Il n'y a donc **pas de barème préétabli**, étant entendu que le critère retenu est de réaliser cette séance dans sa totalité.

Pour les départementaux :

- Profiter des regroupements de début de saison pour mettre en place une évaluation physique (sous forme de 3 petits tests) permettant de déterminer si le juge arbitre a une condition physique minimale.

Les modalités d'application et exercices sont décrits dans le document à l'intention des ligues et comités « Programme Tests physiques R1N-REG-JA REG-DEPART- Saison 2014-2015.pdf », **est à leur disposition dans « Mes Documents Ihand arbitrage ».**

Concernant les juges arbitres de la filière R1N : ils effectueront le test vameval au cours d'une des séances de formation proposée par le secteur CCA.

Concernant les juges arbitres régionaux de tout groupe, qui sont amenés à arbitrer des rencontres de -18CF, N3F et N3M (par délégation) : **Il sera demandé aux ligues, à chaque début de saison, de produire la liste des juges arbitres concernés et l'attestation de réussite de ces derniers, au test de COOPER.**

## **CNJA : ALAIN DESSERTENNE**

Agenda pour travailler avec la filière Juges Arbitres Jeunes :

- Organisation 1<sup>er</sup> tour des IC 28-29 novembre 2015.

Communication avec les territoires organisateurs, récupérations des fiches JAJ

**Environ 140 binômes fichés** sur les 23 tournois féminins et 23 tournois masculins

- Organisation des IP masculins et féminins

### **Masculin**

Nouvelle formule pour les masculins sur la zone Nord-Est et Sud-Ouest.

Formule championnat - 5 journées avec 3 rencontres par journée.

Pour les zones Nord-Ouest et Sud-Est, formule tournoi en mars avec accueil des ANTILLES-GUYANE en Nord-Ouest et RÉUNION en Sud-Est.

### **Féminin**

Formule de 4 tournois en janvier par zone avec accueil des ANTILLES-GUYANE, LA RÉUNION et La NOUVELLE CALÉDONIE.

**Environ 25 binômes JAJ (18-23 ans) suivis** – relation avec les 4 secteurs d'arbitrage CCA.

- Organisation rencontres internationales

**Stage février** à AIX en PROVENCE - **France JEUNE 88-89**

Le mardi 16 février à St RAPHAEL - GUILLEMART Julien / LADIB Bouchoucha

Accompagnateur : Roger BADALASSI

Le mercredi 17 février à AIX en PROVENCE - ROMATET Caroline / TISSIER Julie

Accompagnateur : Pascal BOURGÉAIS

Le jeudi 18 février à AIX en PROVENCE - ROMATET Caroline /ROSSO Morgane

**SN3 F les 22, 23 et 24 février 2016 à Besançon – Féminine 1998 en Pôle**

Lundi 22 février : Rencontre 1 à 16h00 / Rencontre 2 à 18h00

GROSJEAN Amandine (96) - PAUTHIER Eléa (96) Franche Comté

Mardi 23 février : Rencontre 1 à 16h00 / Rencontre 2 à 18h00

JACQUET Charlotte (95) - VARDANEGA Aline (95) Franche Comté

Mercredi 24 février : Rencontre 1 à 16h00 / Rencontre 2 à 18h00

BOULLANGER Thomas (98) - DE OLIVEIRA (97) Jordan Bourgogne

- Contacts avec les 4 coordonnateurs de zone pour le suivi des JAJ à proposer au R1
- Suivi des cours d'anglais pour les arbitres Young Referee EHF
- Relation avec la FFSU
- Relation avec UNSS – championnat du Monde Scolaire à ROUEN – 11 au 19 mars 2016

**En prévision :**

**Les II**

27 et 28 février 2016– 24 binômes (16-18 ans) suivis et fichés et finalités les 3, 4 et 5 juin 2016.

**Les IC**

Le 2<sup>ème</sup> tour en mars 2016 – le 3<sup>ème</sup> tour en avril – le tour Ultramarins et les finalités en mai

**Les stages nationaux**

SN1 Masculin du 4 au 8 avril à BELFORT – année d'âge 2000 masculin

SN1 Féminin du 22 au 27 avril à BOURGES - année d'âge 2000 féminin

SN2 Féminin du 8 au 13 mai à CLERMONT FERRAND – année d'âge 1999 féminin

SN sélection de zone des pôles du 2 au 6 mai à CLERMONT FERRAND – année d'âge 98-99-2000 masculin

**Les rencontres internationales**

FRANCE CADET (2000-01)

FRANCE – TUNISIE à OLÉRON du 6 au 11 juin 2016 (2 ou 3 rencontres)

FRANCE – ESPAGNE à DIJON du 20 au 26 juin 2016 (2 ou 3 rencontres)

FRANCE – Allemagne à St DIE des VOSGES du 4 au 10 juillet 2016 (3 rencontres)

FRANCE JEUNE M (98-99)

St MALO en juillet 2016

TIGNES en aout 2016

FRANCE CADETTE ET JEUNE FÉMININE

APT en juillet 2016

**RAPPEL DE LA RÈGLE SUR L'UTILISATION DE LA COLLE : EDOUARD MIKOLAJCZYK**

Pour l'intérêt des clubs dans leurs relations avec leurs municipalités, nous devons être vigilants sur l'application d'un texte que la FFHB a accepté, surtout depuis que l'ANDES a lancé une campagne auprès de toutes les municipalités pour leur proposer un modèle d'arrêt d'interdiction de toutes colles et résines.

« Note – directive » aux juges arbitres qui préciseraient les modalités à mettre en œuvre pendant un match officiel sur le sujet de la colle.

En l'occurrence, pour résumer :

Si suspicion d'utilisation de colle pendant un match (d'où que vienne l'alerte) :

- arrêt du temps de jeu par les juges arbitres,
- regroupement des 2 officiels responsables + juges arbitres + juge délégué pour recueillir l'avis de chacun,
- informations transcrites sur la FDME à ce moment-là,
- reprise du match jusqu'à son terme.

A réception de la FDME et de l'éventuel rapport des juges arbitres, la COC concernée statue et soit homologue le résultat, soit inflige le match perdu par pénalité.

L'objectif est de ne pas attendre la fin de match pour laisser un club soulever un problème de colle.



### POINT SUR LE RAPPORT DE DISCIPLINE DÉMATÉRIALISÉ : FRANÇOIS GARCIA

La chaîne disciplinaire et le traitement des affaires de CRL faisaient l'objet jusqu'à ce jour lors de l'établissement d'un rapport d'un transfert par mail puis par courrier postal.

Nous avons travaillé de concert avec les services juridique et informatique de notre fédération afin d'améliorer ce traitement.

Quel que soit le niveau de jeu pratiqué, les juges arbitres et s'il y a lieu les juges délégués, peuvent désormais rédiger directement leur rapport **en ligne** à partir de **Ihand Arbitrage**.

La CCA a installé depuis ce début de saison une démarche qualité qui consiste à s'assurer que le contenu de chaque rapport puisse permettre à la commission de discipline de travailler efficacement, cette initiative est désormais fonctionnelle sur les groupes nationaux des juges arbitres G1-G2-G3-G4.

Ce nouveau mode de fonctionnement repose sur un respect des délais de rédaction de la part des juges arbitres et validation des formateurs.

François Garcia fait un point suite à la visio conférence qu'il eue avec la commission de discipline nationale et Jacky Bettenfeld.

Il a demandé à la présidente de la commission de discipline, Dominique Pernelet, de l'informer précisément des problèmes liés à la non transmission ou transmission tardive des rapports dès que ceux-ci auront été déclarés.

Il recommande la plus grande réactivité pour suivre la validation des rapports transmis par les juges arbitres et juges délégués s'il a lieu.

Enfin, il a été validé en CCA que si le rapport est établi mais non corrigé par le formateur au plus tard sous 4 jours qui suivent le fait générateur, il était automatiquement transmis à la commission compétente.

### POINT SUR LE NOUVEAU BRASSARD POUR LE KINÉ ET LE MÉDECIN EN LFH

Précision sur un point du nouveau règlement médical LFH concernant le port d'un brassard pour le kiné et le médecin à compter de janvier 2016.

« Afin d'être facilement identifiés et repérables par les joueuses, l'encadrement des équipes, les juges arbitres et le juge délégué, les kinésithérapeutes et médecin(s) devront obligatoirement porter un brassard de couleur (identifié K pour les kinésithérapeute et M pour le médecin). A cet effet, deux brassards ont été fournis par la LFH en début d'année à chaque club. »

### POINT SUR LES COMMOTIONS CÉRÉBRALES LORS D'UN MATCH : SYLVIE BORROTTI

Sylvie Borrotti présente la conduite à tenir :

#### DEFINITION

Une commotion cérébrale est une **perturbation de la fonction cérébrale provoquée par un choc direct** à la tête, au visage, au nez ou sur une autre partie du corps avec une force transmise à la tête.

#### PROTOCOLE :

Principes : Tout joueur victime d'un choc cranio-facial en cours de rencontre nécessite un examen immédiat par le médecin de son équipe ou à défaut, par le médecin de la rencontre.

Cet incident est consigné sur la FDME par le délégué technique de la rencontre, cette mesure concerne la LNH et LFH.

#### LES ÉTAPES :

A partir du choc, du traumatisme:

1. Arrêt du temps de jeu obligatoire (par les juges arbitres et/ou juge délégué technique ou sur demande du médecin de la rencontre)
2. Entrée sur le terrain du médecin de l'équipe ou de la rencontre après autorisation des juges arbitres
3. Examen immédiat du joueur sur le terrain
4. A l'issue de l'examen, le médecin décide:
  - Si le joueur reste sur le terrain pour reprendre le jeu
  - Si le joueur sort du terrain pour un examen approfondi
5. Après examen approfondi, le médecin permet ou non au joueur, de revenir sur le terrain.

#### PRÉCISIONS :

- Le protocole concerne toute compétition impliquant la LFH et LNH
- Le protocole concerne tout joueur (de champ ou gardien de but) subissant un traumatisme
- L'incident dans sa globalité, est consigné sur la FDME par le DT et porté à la connaissance de la COC

- Après l'examen approfondi, le médecin doit informer le DT de sa décision.
- Si le joueur prend part à la rencontre contre l'avis médical, la rencontre sera arrêtée jusqu'à ce qu'il quitte le terrain.
- La décision du médecin s'impose à tous.

### **INTERNATIONAL : FRANCOIS GARCIA**

Suite à une demande de **Monsieur Mansourou AREMOU, Président de la Confédération Africaine de Handball** et en vue d'une préparation avant les Jeux Olympiques de Rio, la FFHB invite à nouveau le binôme international DIABATÉ Mamoudou et COULIBALY Yalatima Nanga. Il est envisagé que ce binôme participe aux finalités de Guyane du 11 au 22 mai 2016, un formateur CCA accompagnera ce binôme, il effectuera également une formation à l'attention des juges arbitres de Guyane.

### **BEACH HANDBALL :**

Notre fédération s'est engagée en compétition de beach handball, nous sommes désormais tenus de proposer des juges arbitres ainsi qu'un juge délégué technique. Un débat s'installe au sein de la CCA pour identifier les profils, il est convenu de proposer un binôme masculin et un binôme féminin. François contactera les juges arbitres retenus afin de s'assurer de leur disponibilité, Jérôme ROLLAND ex juge arbitre international sera proposé comme délégué technique.

### **ÉQUIPEMENT DES JUGES ARBITRES ET JUGES DÉLÉGUÉS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

Les juges arbitres et juges délégués internationaux représentent régulièrement la Fédération Française de Handball dans des compétitions majeures, la CCA étudiera la possibilité d'équiper nos représentants de vêtements civils.

### **STAGE DE DÉBUT DE SAISON 2016-2017 :**

#### **Juges Arbitres G1-G2 CREPS de Montpellier :**

##### **1<sup>er</sup> regroupement juges arbitres :**

Début de stage le **samedi 20/08-2016** à 10h00

Fin de stage le **dimanche 21/08-2016** à 14h00

##### **2<sup>ème</sup> regroupement juges arbitres :**

Début de stage le **samedi 27/08-2016** à 10h00

Fin de stage le **dimanche 28/08-2016** à 14h00

#### **Juges Arbitres G3-G4**

WE 3/4 septembre 2016

**SE :** à SAINTE TULLE (04) encadrement secteur Pierre Boyer

**SO :** à ARTIGUES LES BORDEAUX (33) encadrement secteur Alain Grocq

**NO :** à ANGERS (49) encadrement secteur Philippe Michel

**NE :** non communiqué encadrement secteur Denis Keller

#### **Stage Juges Arbitres DELEGUES techniques**

Vendredi 26 et samedi 27 août 2016 avec en support du tournoi d'Aix en Provence.

#### **Stage Juges Arbitres DELEGUES fédéraux**

En attente

#### **Stage Juges Arbitres SUPERVISEURS nationaux**

rassemblement des secteurs NO-NE : 10/11 septembre 2016

rassemblement des secteurs SO-SE : 17/18 septembre 2016

Session de rattrapage tests physiques pour tous les juges arbitres nationaux :

**Samedi 1er octobre 2016** (en matinée à partir de 10h30) au CREPS de Montpellier

## **GESTION-VALIDATION DES OUTILS PEDAGOGIQUES : OLIVIER CHORON**

### **Introduction saison 2015/2016**

- Certains dysfonctionnements sont à noter :
  - Disponibilité ; cadres ; équipe.
  - Dépendance : prestataires (clefs) ; FFHB (Ihand).
- Des solutions :
  - Recentrées sur un travail coordonné (Olivier Choron / Gilbert Unternaehrer)
  - Motivation de l'équipe : Ludovic Farge/ Pierre Antoine Schaerly, pour réaliser et avancer.
  - Une belle réalisation GED, à utiliser.
  - Un nouvel outil « CLEFS », à créer.

Après avoir présenté l'organisation et l'équipe, le schéma du processus de rédaction et validation d'un document pédagogique est expliqué.

### **Processus :**

- Une demande particulière, une idée, nous est présentée.
- Analyse et affectation de la demande à un groupe spécialisé (Ex : JA-TJA ; Adultes ; Juges Délégués....)
- Intégration sur le serveur GED ARBITRHAND (Gestion Exploitation des Données)
- Rédaction selon une charte graphique (groupe ressources)
- Relecture par un groupe de référents spécialisés dans le domaine et experts CCA
- Validation de la construction (LF) et processus de validation CCA (OC)
- Validation CCA
- Communication diffusion (LF)

### **Fonctionnement : Serveur CCA ARBITRHAND**

Deux interfaces web, sur un seul serveur dédié aux ressources et emplois.

- ⇒ **GED = Ressources**  
Gestion des données : idées, index, production, stockage, validation.
- ⇒ **CLEFS = Emplois**  
Utilisation des données : consultation téléchargement par profil (Ex : Secteur, CRA, CDA, Arbitres..).

- Les « CLEFS » : refonte et évolution afin de faciliter et généraliser leur utilisation.
- Mise à disposition de documents en fonction du profil avec possibilité de consulter ; télécharger un ou plusieurs documents.
- Le choix de la réalisation du support est confié à l'équipe ARBITRHAND.
- Avantages : Plus d'intermédiaire ; Coût financier ; Développement standardisé et libre d'accès ; Propriété CCA ; Plus d'installateur clef sur ordinateur ; Plus d'incompatibilités ; Gestion directe des profils ; accessibilité gérée par profils et saison ; Mises à jour gérées en interne.
- Outil professionnel réalisé par un membre de l'équipe Pierre Antoine Schaerly, ayant déjà réalisé avec brio, les livrets dématérialisés, l'interface GED. Charte sous contrôle de l'équipe (LF/OC liaison CCA).

### **Communication, publication : Trois supports possibles :**

- ⇒ **SITE DE L'ARBITRAGE (FFHB) :** Information ; Communication (CCA – Arbitrhand – Territoires).
- ⇒ **IHAND :** Problème d'accessibilité sur certains documents ; Donc recentrer sur les instructions et divers documents administratifs.
- ⇒ **CLEFS de l'ARBITRAGE :** Consignes, outil pédagogiques, développement, formation selon profils et référentiels.

## **NOUVEL OUTIL D'ÉVALUATION POUR LES DÉLÉGUÉS TECHNIQUES**

Afin de faciliter la mission d'évaluation des juges arbitres par chaque délégué technique, une nouvelle approche évaluative est présentée. Cette fiche d'évaluation sera fonctionnelle dès septembre 2016.

### **ITEMS**

- ⇒ A Protection du Jeu
- ⇒ B Protection du Joueur
- ⇒ C Gestion des comportements
- ⇒ D Notion d'efficacité du binôme

## LE PASSEPORT DE L'ARBITRE : CHRISTIAN LOSTETTER

Dossier en cours de réalisation.

Conception: Jean-François COLLOBER

Réalisation: Lionel KADDAH

Montage: Christian LOSTETTER

### Un passeport... pour quoi faire ?

Il s'agit d'un **OUTIL DE SUIVI INDIVIDUEL** à double entrée:

1. une **partie synthétique**

Elle permet d'avoir une vision du profil du Juge-Arbitre.

2. une **partie formative**

Elle rassemble le parcours du Juge-Arbitre.

*Ces deux parties sont indépendantes l'une de l'autre mais néanmoins complémentaires.*

### La partie synthétique

- Eléments tangibles sur le profil du Juge-Arbitre (classement, taux de disponibilité, participation aux stages, à la vie du secteur, etc...).
- Elle permet, lors des Conseils de promotion, d'avoir une vue complète de l'activité du Juge-Arbitre.

### La partie formative

- Elle rassemble le parcours individuel du Juge-Arbitre:
  - nbe. de rencontres arbitrées et niveau des rencontres (N1M-N1F-N2M-N3M-Région)
  - résultats des tests écrits et physiques
  - résultats des suivis (accompagnement-contrôle) et des entretiens
  - points forts, points faibles, axes de progrès...

Commentaires :

Bien entendu, il est **indispensable** pour le bon fonctionnement et la bonne utilisation de ces passeports que soit créée une **passerelle "automatique"** entre les données que l'on souhaite faire figurer dans ce passeport et celles déjà contenues dans **Gesthand** et **iHand** afin de limiter les opérations répétitives de saisie; source d'erreur d'une part, et de lassitude d'autre part.

### **En l'absence « d'automatisation », ce document est voué à l'échec.**

- Toute l'information identitaire (nom, prénom, date de naissance, adresse, tél., courriel, structure, groupe, ...) existe dans **Gesthand**.
- Toute l'information concernant le volet sportif (matches arbitrés et niveaux de compétition), les évaluations, la disponibilité... existe dans **iHand**.

Enfin, pour **donner du sens en tant qu'outil d'évaluation** à ce document...

- Il est nécessaire de pouvoir retrouver dans **iHand** l'historique des saisons précédentes (au moins pour les suivis).
- Il serait souhaitable que les résultats aux tests de rentrée (tests écrits et tests physiques) puissent également être saisis directement par les Responsables de secteurs (ou le Secrétariat CCA) dans **iHand** ou **Gesthand** afin de pouvoir conserver, consulter et sécuriser ces données; et éviter ainsi que tout crash informatique malencontreux de nos ordinateurs sur lesquels sont stockées ces informations ne soit rédhibitoire.

La saison sportive en cours étant la première en haut de page pour une meilleure visibilité et les saisons précédentes venant à la suite.

Pour les saisons à venir, il suffit d'incrémenter des lignes au-dessus de la dernière saison pour assurer la mise à jour du passeport.

## FORMATION DE FORMATEURS, FORMATION ANIMATEURS D'ÉCOLES D'ARBITRAGE ALAIN DESSERTENNE

Prochaine session de la formation « Coordonnateur de formation »

- du 25 au 28 avril 2016 à Nîmes
- du 3 au 5 octobre 2016 à Gond-Pontouvre

**AIDE AUX TERRITOIRES : ÉVOLUTION-TRAVAIL SUR LES DOSSIERS EN COURS : GILBERT UNTERNAEHRER**

Outre quelques sujets d'actualité traités, ces plénières avaient pour thème central la territorialité et l'aide à apporter aux territoires. Une synthèse a été envoyée par courriel le 25 janvier 2016 à l'ensemble des présidents de ligue et de comités.

L'engagement des Ligues a été remarquable puisque sur 24 Ligues invitées, seules deux (Côte d'azur et Corse) n'ont pu être représentées, soit un taux de participation de 92%.

Les Comités ont également répondu à l'invitation puisque 50 CDA étaient représentées.

**L'évolution du projet aide aux territoires**

Je me rappelle très bien de l'AG fédérale de Brest au cours de laquelle, avec François Garcia, nous avons présenté pour la première fois le diaporama du projet CCA 'aide aux Territoires'.

L'item sur la limite d'âge avait été validé par la décision votée lors de cette AG – Sujet clôturé.

Déjà, à ce moment, la collaboration sur ce projet avec les techniciens de l'arbitrage n'a pas été tranchée et c'est dommage pour notre groupe qui ne demandait que cela.

En août 2015, nous avons fait une réunion téléphonique pour recentrer nos axes de travail sur la fin de la mandature. Nous avons abandonné certains items (Féminisation car déjà retenu par la fédération, Gestion des projets territoriaux) par manque de ressources et pour bien préparer les plénières décentralisées de novembre.

Nous avons retenu les cinq thèmes suivants pour au moins rendre quelques productions efficaces :

- ENVIRONNEMENT DU MATCH
- PROJETS ÉCOLES D'ARBITRAGE
- L'ANIMATEUR EN ÉCOLE D'ARBITRAGE
- LABEL ÉCOLE D'ARBITRAGE
- FILIÈRE ADULTE

La CMCD et la territorialité sont traités de manière transversale au travers de ces items.

**Le débat ouvert au cours des plénières en novembre 2015.**

Les échanges au cours des plénières ont été riches, grâce au fort engagement de chacun (Laurent Barada, Bouziane Bélarbi, Cédric Mazoué, Cédric Testa, Alex Thieulin) et à la collaboration efficace entre les organisateurs (Membres CCA et animateurs de secteurs)

Le compte rendu de ces travaux avec ses annexes ont permis de fixer des axes de travail que nous avons travaillés en Réunion CCA pour validation et application.

Lors de la réunion de CCA, j'ai mis en évidence le paradoxe suivant :

- De plus en plus de difficultés à faire participer les contributeurs.
- Beaucoup d'adaptations de productions sont malgré tout réalisées ?

Notre questionnement a été la suivante : quelles solutions pour mutualiser et mobiliser les forces ?

Nous avons proposé de continuer ce projet en travaillant sur les items suivants :

- **ENVIRONNEMENT DU MATCH (Gilbert Unternaehrer)**

Rappeler la mission en clarifiant la fonction du responsable de salles par niveau : documents et formation (Immédiat)

Éduquer sur les règles : dans le public, responsabilités des dirigeants de clubs (Pour nouvelle saison)

- **PROJET POUR CRÉER SON ÉCOLE D'ARBITRAGE (Bouziane Bélarbi et Gilbert)**

Expliquer et diffuser le diaporama sur l'outil de mise en œuvre d'un projet école d'arbitrage en se faisant aider des ressources identifiées comme formateur de formateurs.

- **L'ANIMATEUR EN ÉCOLE D'ARBITRAGE (Cédric Mazoué)**

Les travaux en cours de Cédric sur l'accompagnateur doivent être partagés et diffusés dans les territoires.

- Création d'un parcours de formation validé par les instances.
- Impliquer les instituts de formation ou ETR/ETD pour la formation des formateurs du territoire et animateurs d'écoles d'arbitrage.
- Proposer pour la validation d'un cursus d'entraîneur régional, une formation d'animateur d'école d'arbitrage.

- **FILIÈRE ADULTE (Cédric Testa)**

La transition juges arbitres jeunes / juges arbitres doit maintenant être plus claire :

- Repousser l'âge limite de pratique d'un JAJ (ex 20ans) ?
- Favoriser des tutorats juges arbitres – juges arbitres jeunes.

- Intensifier des regroupements.
- Inviter des JAJ à observer des rencontres de haut niveau + échange avec les Juges arbitres du match.
- Créer des forums de discussion.

### **Partager les résultats de nos travaux sous une GED (Gestion Électronique des Documents)**

Au cours de la CCA de février, nous avons validé le nouveau processus de la circulation des documents au travers d'Arbitrhand avec les nouvelles clefs de l'arbitrage.

Ce nouveau fonctionnement devrait permettre d' "économiser des ressources" et de faire plus de qualité. Olivier Choron, Pierre Antoine Schaerly et moi-même oeuvreront pour que ce point accompagne la réussite des travaux engagés.

Nous allons à l'issue de cette CCA de février, ajuster notre fonctionnement pour apporter un maximum de supports au projet Arbitrage qui sera présenté lors de cette AG 2016.

Toutes ces réalisations, je l'espère, se feront en collaboration entre les bénévoles et les techniciens de l'arbitrage afin d'aider au maximum nos territoires.

### **POINT SUR LA PROFESSIONNALISATION : FRANCOIS GARCIA**

4 binômes devaient faire l'objet d'un entretien préalable courant décembre pour envisager de démarrer la professionnalisation dans le premier trimestre 2016. Dans un même laps de temps, le montage financier de ce projet novateur a été reconsidéré eu égard la position de retrait de la LFH. En l'état, la dernière AG de la LNH a confirmé la nécessité de retravailler sur les aspects financiers pour s'assurer de sa faisabilité et envisager, in fine, d'ouvrir la professionnalisation dès septembre 2016.

### **POINT LABEL ÉCOLE D'ARBITRAGE**

Nouveau procédé du calcul, le Label École Arbitrage évolue cette année (courrier envoyé le 27/10/2015)

Rappel du principe :

Cette année, les Labels Or, Argent et Bronze seront donc attribués à partir des données officielles extraites de Gest'Hand, club par club en prenant en compte notamment :

- La liste des juges arbitres jeunes par club : grade, âge ainsi que le nombre de matchs arbitrés.
- La liste des juges accompagnateurs.
- Le pourcentage de juges arbitres jeunes en fonction du nombre de licenciés.
- Les juges arbitres évoluant dans le club.

En complément de cette analyse structurelle, et en concertation avec les territoires, nous étudierons la qualité de la formation proposée par les clubs, en rapport avec la Charte, et notamment une participation des acteurs du club dans l'arbitrage.

Ces critères nous permettront donc d'optimiser l'attribution des Labels en prenant surtout en compte l'accompagnement, la protection et la formation des juges arbitres jeunes par le Club.

Le calendrier sera identique aux saisons précédentes. La seule exception réside dans le fait que les clubs n'ont plus à déclarer leur dossier et qu'une proposition de Label sera faite aux territoires en début d'année 2016.

Ces données sont utilisées uniquement dans un but **d'analyse qualitative du travail effectué par les clubs** en fonction du nombre total de leurs licenciés, du grade et du nombre de matchs effectués par les juges arbitres, sur la saison 2014-2015 et le début de saison 2015-2016.

NB : Les données Gest'hand sont en fonction des éléments saisis lors de la création des licences et des données extraites via les feuilles de match électroniques.

Enfin, nous enregistrons l'arrêt en fin de saison de Laurent BARADA. Laurent s'est beaucoup investi sur le document de synthèse des données extraites de Gesthand. Il va assurément manquer à toute l'équipe actuelle. Nous remercions sincèrement Laurent pour son investissement et sérieux qu'il a apporté sur cette mission, Eric JULIG responsable de ce secteur doit rapidement trouver une alternative afin de poursuivre le travail mené par toute l'équipe.

### **POINT LIGUES ULTRAMARINES :**

**Zone Océan indien :**

**Mayotte :**

**Les missions à venir (désignation de Gaël Serandour) :**

- 2<sup>ème</sup> mission entre le 30 mars et 6 avril 2016
- Évaluation des juges Superviseurs

- Évaluation des formateurs des juges arbitres
- Perfectionnement des juges Superviseurs
- Perfectionnement des formateurs des juges arbitres.
- Les fiches d'évaluation (format Excel et iHand)

**Les finalités ultramarines : désignation en cours de réalisation**

**GUYANE**

Arbitres internationaux Ivoiriens messieurs DIABATÉ Mamoudou et COULIBALY Yalatima Nanga  
Accompagné de monsieur Bernard Orth, superviseur CCA.

Du mardi 10 mai au lundi 23 mai 2016 - 14 jours

Demi-finales masculines du 11 au 15 mai 2016 et finales masculines du 19 au 21 mai 2016, ou du 20 au 22 mai 2016.

**GUADELOUPE**

2 binômes du vendredi 20 au lundi 30 mai 2016 - 11 jours

**Play Offs** du 21 au 29 mai 2016

**MARTINIQUE**

2 binômes du 25 mai au 30 mai 2016- 6 jours

Ils officieront sur nos FINALITÉS DE POULE DES AS du vendredi 27 au samedi 28 ou au dimanche 29 mai (si match d'appui).

**RÉUNION**

1 binôme, du mercredi 4 mai au lundi 16 mai - 13 jours

3 ou 4 matchs à arbitrer

**Finalités des championnats de France de handball 2016:**

Alain Dessertenne est en charge des désignations des juges arbitres sur cette compétition.

L'hébergement a été retenu au Campanile Porte d'Italie.

Les finales vont se dérouler à Carpentier Paris 13ème du 13 au 18 juin 2016

Concernant plus particulièrement les juges arbitres ultramarins, nous attendons les propositions des ligues.

Arrivée à prévoir samedi 11 ou dimanche 12 juin

lundi 13 juin et mardi 14 juin : compétition (tournoi outre-mer)

mercredi 15 juin : repos / entraînements + soirée projection / échanges

jeudi 16 juin : compétition (finales outre-mer)

vendredi 17 juin : repos / entraînements

samedi 18 juin : compétition (finales outremer/métropole)

départ à prévoir dimanche 19 juin ou lundi 20 juin

Rappel des désignations précédentes des ultra marins :

- 2015** JOSEPH Linda / PAJINADON Elodie Réunion  
CIZO Max / CLIO Laurent Martinique  
MARNE Michel / EDWARD Pascal Guadeloupe
- 2014** THAZAR Frédéric / ZITTE Michel Réunion  
AGATHINE Alain / LABAMAR Thierry Martinique  
ALI MOHAMED / NIDHOIMI IBRAHIM Mayotte
- 2013** BALMY Christian / MERRIN Marc Elie Martinique  
BRUNEAU Patrick / BOIREAU Renan Guyane  
CAILASSON Nicolas / VENDOME Emmanuel Réunion
- 2012** BELL David / ROTIN Dominique Guadeloupe  
ALI Mohamed / NIDHOIMI Ibrahim Mayotte  
BAVIER Maurice / BAVIER Marius Martinique

**DÉSIGNATION DES JUGES ARBITRES EHF – IHF ET JUGES DELEGUES EHF**

**Stevann Pichon / Laurent Reveret (IHF-FRA)**

Championnats d'Europe masculin en Pologne janvier 2016  
29.01.2016 NORWAY : GERMANY demi finale

**Charlotte Bonaventura / Julie Bonaventura (IHF-FRA)**

Championnat du Monde féminin au Danemark en décembre 2015.  
20-12-2015 PAYS BAS : NORVEGE finale  
2015/16 Women's Champions League  
17.01.2016 Buducnost : HC Vardar (31:19)  
Women's Olympic Games Qualification Tournament à Astrakhan en Russie  
18-19-20 mars 2016  
SUEDE-MEXIQUE-POLOGNE-RUSSIE

**Karim Gasmi/ Raouf Gasmi (IHF-FRA)**

17eme Championnat d'Asie masculin au Bahreïn du 15 au 28 janvier 2016  
QATAR / BARHEIM finale  
2017 Men's World Championship  
06.01.2016 Italy : Austria (27 :40)  
2015/16 Men's EHF Cup  
21.02.2016 Dinamo Bucuresti : SC Magdeburg (0:0)

**Thierry Dentz / Denis Reibel (EHF-FRA)**

2015/16 Men's Champions League  
21.02.2016 FC Barcelona Las Vegas : MOL pick Szeged (0:0)

**Said Bounouara / Khalid Sami (EHF-FRA)**

2015/16 Women's EHF Cup  
10.01.2016 HB Leipzig : Muratpase Belediyesi (33:26)

**Robert Dujardin délégué EHF FRA**

2015/16 Men's Champions League  
28.02.2016 Rhein-Neckar Löwen: KIF Kolding Kobenhavn(0:0)

**Michel Caillet délégué EHF FRA**

2015/16 Men's EHF Cup  
14.02.2016 Fraikin BM Granollers : Dinamo Bucuresti (28:29)

**Jean-Yves Renon délégué EHF FRA**

**Jean Philippe Dubedout délégué EHF FRA**

2015/16 Men's Challenge Cup  
13.02.2016 A.C. Filippou Verias : S.L. Benfica (26:23)  
12.02.2016 S.L. Benfica : AC Filippou Verias (34:14)

**Thierry Bottidélégué EHF FRA**

2017 Men's World Championship  
09.01.2016 Switzerland : Luxembourg (30:18)  
2015/16 Women's Cup Winners' Cup  
29.02.2016 Viborg HK A/S : Team Tvis Holsyebro (0:0)

Prochaine réunion de la CCA en Corse les 26-27-28-29 mai 2016

**Le Président de CCA**  
**François GARCIA**



**La Secrétaire de Séance**  
**Joëlle MARTEAU**

